



AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le conseil municipal se réunira en mairie,

Mercredi 5 février 2020 à 20h

Affiché le Mercredi 29 janvier 2020

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Rythmes scolaires
2. Participation financière au fonctionnement de l'école Saint-Louis d'Aubusson pour la scolarisation d'élèves résidant à Felletin
3. Subvention pour la participation des élèves felletinois aux voyages pédagogiques du collège Jacques Grancher pour 2020
4. Convention de partenariat avec Quartier Rouge
5. Avenant au marché de travaux - Lot 1 de la Ressourcerie
6. Avenant au marché de travaux - Lot 3 de la Ressourcerie
7. Programme de travaux d'assainissement
8. Remboursement du montant du préjudice de dégradations urbaines
9. Motion pour la modernisation de la RD 941 et le désenclavement du sud creusois
10. Droit de préemption urbain : information du Conseil Municipal

Questions diverses

Le Maire



Jeanine PERRUCHET